

COMMISSION SPORTIVE

Réunion du MERCREDI 07 JUILLET 2021

Présents : A. Brault / M. Vachetta / G. Bouat / D. Guillard / D. Marchal

Excusés : B. Buosi / A. Remli

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

RAPPEL AUX CLUBS :

La commission invite les clubs à valider leurs pré-engagements sur foot-club avant les dates butoirs communiquées par le secrétariat du district en particulier pour les séniors D1, D2, D3 dont la date limite est le 12 Juillet

Concernant les demandes de jumelage de rencontres, d'alternances ou autres souhaits, merci de les saisir sur foot-club lors de la validation des pré-engagements et d'éviter de le faire par mail

Le Président
Michel Vachetta

Réunion du 13 Juillet 2021

Présents : M. Vachetta / G. Bouat.

Excusés : A. Brault / D. Guillard / D. Marchal B. Buosi / A. Remli

PRE-ENGAGEMENT : La commission rappelle aux clubs que la date butoir des pré-engagements doit être respectée. Les dates butoir de ces pré-engagements sont consultables sur le site. Pour information la date du 29 Juillet est la date butoir pour les séniors D4, U20 D1, U17 et U15 D1 et D2 et la date du 23 Aout pour les séniors D5 et les U13 Niveau 1 et niveau 2

La commission invite les clubs à valider leurs pré-engagements sur foot-clubs avant les dates butoir.

Concernant les demandes de jumelages de rencontres, d'alternances ou autres souhaits, merci de les saisir sur foot-clubs lors de la validation des pré-engagements et d'éviter de le faire par mail

COUPES

Concernant les coupes et challenges, la commission rappelle à tous les clubs qu'ils doivent impérativement procéder à l'inscription de leurs équipes sur foot-clubs

comme un nouvel engagement. En effet l'absence de coupe sur la saison 2020/2021 n'a pas permis la reconduction des engagements de cette saison 2021/2022. Ceci est valable pour toutes les catégories.

U13

Clubs : Beauvoir, Saint Marcellin, Saint Maurice l'exil, lu et noté

U15

Clubs : Cassolard Passageois, validez votre engagement en D3 pour votre équipe

Isle d'Abeau : Demande pour jouer en D1. La commission ne peut accéder à votre demande, car vous n'avez pas acquis sportivement votre accession en U16 R2

SENIORS

Calendriers D1, D2 et D3 : Ceux-ci devraient paraître le 28 Juillet

Chirens et Saint Lattier : Vos demandes de jumelage doivent être faites par foot-clubs.

Saint Antoine et Saint Joseph de Rivière : La commission ne peut accéder à vos demandes

Coupe et Challenge : La commission rappelle que le règlement des coupes prévoit une seule équipe en coupe de l'Isère et autorise l'inscription en challenge jusqu'à 3 équipes du même club en challenge.

Le Président
Michel Vachetta